

## Section 2.—Aéroports et avions

### Sous-section 1.—Résumé statistique de l'aviation civile

Le Bureau Fédéral de la Statistique recueille des pilotes commerciaux privés, des aéroclubs, etc. les statistiques de l'aviation civile et les compile. Ses attributions dans ce domaine ne comprennent pas toutefois les données sur les permis et les accidents, lesquelles sont fournies par la Division de l'Aviation Civile du Ministère des Transports. Afin d'assurer la continuité des plus anciennes statistiques de l'aviation, les chiffres sur certains item importants sont donnés au tableau 1 pour les années 1934-39. Toutefois, les statistiques colligées depuis 1936 ont été quelque peu augmentés, de sorte qu'il n'existe pas de données antérieures à 1936 sur certains item du tableau 1 et sur une bonne partie de la matière des tableaux subséquents.

L'objet principal des aéroclubs est la formation des pilotes, et pour leur permettre de poursuivre ce travail, le Gouvernement fédéral leur vient en aide financièrement. Il n'existe pas de statistiques sur le millage des envolées d'instruction et d'exercice autour des terrains des clubs. Par contre, en ce qui concerne les envolées d'un aéroport à un autre, le millage est calculé tant pour l'avion que pour les passagers. Les avions provinciaux sont engagés presque entièrement dans la protection des forêts, l'arpentage aérien et travaux analogues, tandis que les avions civils du Gouvernement fédéral accomplissent un travail semblable, en plus de l'inspection, du transport des hauts fonctionnaires, etc.

Depuis 1939, les statistiques comprennent une classification additionnelle pour les écoles et le sightseeing. Ce dernier terme s'applique aux pilotes dont la principale occupation est de prendre des passagers pour de courtes envolées et atterrir au point de décollage. Toutefois, ces pilotes et les écoles sont appelés de temps à autre à donner ce qui pourrait être considéré comme un service de transport, c'est-à-dire transporter les voyageurs et la marchandise d'un endroit à un autre. En raison de la confusion que pourrait créer l'incorporation des statistiques sur ces pilotes à celles des compagnies de transport aérien, on a tenté de les isoler.

Les compagnies commerciales se divisent en deux classes, celles qui sont engagées principalement dans l'aviation internationale entre le Canada et les États-Unis et celles qui le sont exclusivement ou presque dans l'aviation entre stations canadiennes. Les compagnies internationales font un peu de transport exclusivement canadien.

Les envolées régulières sur le tronçon de Montréal à Vancouver de la Route Trans-Canada remontent à la fin de 1938 de sorte que les statistiques de 1939 sont les premières à s'étendre aux grandes entreprises des Lignes Aériennes Trans-Canada. Cette compagnie est dans une catégorie à part dans l'aviation canadienne, et son incorporation aux statistiques déforme quelque peu les comparaisons avec les données des années antérieures. Les longs voyages et le nombre relativement élevé de passagers augmentent le parcours moyen et la moyenne de passagers par avion-mille, bien que l'activité des autres compagnies soit à peu près le même. Les compagnies qui opèrent dans le nord transportent des passagers, des marchandises et des fournitures dans les centres miniers, ce qui explique le volume élevé de marchandises transportées par voies aériennes au Canada. En raison même de cette caractéristique de l'aviation civile au Canada, il est difficile d'établir des comparaisons avec les autres pays où la circulation aérienne consiste surtout dans le transport interurbain des voyageurs entre des aéroports bien établis.